

Conseil municipal

Mardi 03 décembre 2024

Sous la Présidence de Mme Pascale GUAGNI-LE MOING

Présents:

Les conseillers municipaux :

Messieurs Arnaud Maubaret, Sébastien Rusch, Dominique Goncalves, Aurélien Laurent, Franck Lorenzon Madame Cécile Pierron, 3ème Adjointe,

Madame Céline Tréjaut, 1ère Adjointe,

Madame Pascale Guagni Le-Moing, Maire

<u>Absents représentés</u>: Aurore Castagnet représentée par Cécile Pierron et Emilie Sacrispeyre représentée par Sébastien Rusch

Secrétaire de séance : Cécile Pierron

Date de la convocation de la séance : le 27/11/2024

Début de la séance : 19h

Bâtiments:

Alarme incendie : nous sommes en attente de parvenir à résilier le contrat avec Sicli pour basculer sur APS.

Le devis APS est en attente.

Alarme intrusion : l'assurance sera questionnée concernant la négociation du prix suite à l'installation du dispositif d'alarme dans les nouveaux locaux

Eglise:

La réparation de l'oculus du clocher a été effectué par Eric Condou.

Une fenêtre supérieure du clocher reste à renforcer. Un chiffrage sera demandé ou bien une orientation.

A cette occasion, il sera probablement possible de faire arracher la pousse de figuier

Le nouveau tableau de commande des cloches est réparé et nous avons reçu les modalités d'utilisation suite à plusieurs réclamations.

Poursuite de travaux extérieurs de la mairie :

Valérie Arnaud sera contactée pour la planification. Le devis de Vincent Labrèze, charpentier, a été validé.

L'installation du mobilier a été décidée avec l'emplacement des différents tableaux, de la sculpture de Marianne et de l'horloge.

La bibliothèque sera déménagée au début du prochain conseil et installée sur le pan de mur vert.

Une carte communale IGN sera commandée.

Nous conserverons le mobilier reçu malgré un défaut de fabrique négligeable, nous renonçons au SAV.

Logements communaux:

Suite au dernier conseil, nous avons pu valider les devis de rénovation du logement TF avec :

- Installation VMC + grilles d'aération
- Changement du cumulus
- Changement des menuiseries

Ces travaux sont réalisés sur le budget 2024.

Les locataires des logements KM et YG ont reçu un courrier pour relance concernant l'entretien de leur système d'assainissement.

Un courrier de réponse a été adressé à YG suite à ses demandes de travaux de peinture.

Nous avons rappelé que les travaux de peinture intérieure d'entretien incombent au locataire mais nous avons proposé l'achat des fournitures pour les peintures placard en lien avec l'absence de joint dans la salle de bain. Ces joints ont été effectués dans l'année par David Mialle.

Les travaux de la porte du logement GS sont en cours. La porte est posée. Les finitions restent en attente (joint et imposte vitrée).

Salle des fêtes :

Le changement du chapeau de la hotte de la salle des fêtes nécessaire à la mise en conformité, a été effectué.

Un problème électrique est à diagnostiquer dans la salle des fêtes après des disjonctions à répétition. Philippe Laporte a évalué dans la semaine et interviendra en fin de semaine.

Il sera relancé pour les travaux du terrain de pétanque ainsi que de l'atelier.

Voirie:

Nous avons réceptionné des devis de réparation sur 4 secteurs, la Laurence (prioritaire), Cap blanc, Jardinet-Bédat et Carbouey. Le montant total de ces devis sera à l'étude sur le budget 2025.

Les travaux de la route de Fongrave ont été réalisés par l'entreprise Lecourt en conformité avec le devis proposé. Cependant, celui-ci a tardé à venir alors que les dégradations avaient évolué sur le secteur.

Secteur Petit Pey:

- Un accès a été accordé à Monsieur Bourgoint après instruction CRD.
- Insécurité en lien avec la vitesse malgré l'agglomération : Un radar pédagogique est validé.

Pont de Gillardeau : suite à la dégradation en lien avec une chute d'arbre, nous avons fait une déclaration de sinistre avec le propriétaire. Le devis est en attente.

Suite à la dernière tempête, des chutes d'arbres ont dû être évacuées. Secteur Bédat et Malromé.

Les propriétaires de bois ont eu un courrier de rappel concernant l'entretien nécessaire pour limiter ces chutes.

Pont du bédat :

Paiement de l'étude et de l'enrochement.

Présentation par l'équipe de Saint-Germain de Grave, des dégradations évolutives et des travaux envisagés.

Nous validons la déconstruction / reconstruction de l'ouvrage afin d'obtenir des subventions et de satisfaire les exigences de l'expertise

Sécurité dans le Bourg : la création d'un nouveau passage piéton dans le bourg à proximité de la mairie est validée, avec le devis Seri sur le budget 2024.

Des travaux de reprise du mur en L ont été relancé par le CRD ainsi que par la municipalité auprès de l'entreprise Colas.

Suite à la demande de Monsieur Lagardère sur la route de Redeuil, le conseil municipal n'a pas voté en faveur de la création d'un ralentisseur mais valide l'installation de panneaux « ralentissez enfants ».

Une prolongation de la ligne blanche sur la D672 à l'occasion des travaux en cours par le département est demandée à proximité de l'intersection Vieillemorte.

Adressage:

Malgré les nombreuses questions en mairie, il n'y a eu que peu de visiteurs à l'occasion de la permanence d'informations réalisée par les élus.

Le choix des plaques et panneaux a été effectué et validé auprès de sérigraf.

Abords de la collectivité :

L'entretien des talus a été effectué ainsi que l'entretien des massifs par Christopher.

Un dessouchage a été effectué sur le secteur du lavoir ainsi que celui du figuier sur la départementale secteur Platerue.

En perspective, des projets de changement de haie côté terrain de pétanque et nouveau cimetière.

Les décorations de Noël sont en cours d'installation.

Matériel:

Des réparations sur le tracteur ont été effectuées.

La laveuse de la salle des fêtes a été sécurisée par un cadenas, pour éviter les mésusages.

Nous envisageons l'achat d'un vidéoprojecteur pour l'animation de nos prochains conseils municipaux.

École:

Les enseignantes et ATSEM sont régulièrement amenées à gérer des comportements d'enfants difficiles.

Nous avons procédé à l'opacification des vitrages de la classe des petits.

Le devis charpentier pour réfection des bandeaux sera validé sur le budget 2025.

La chaudière a été révisée sans problématique dépistée.

Le lieu de vie et d'accueil occasionne sur cette année scolaire 2 inscriptions.

La directrice demande des travaux de rafraîchissement du bureau de l'étage. Ce projet reste en cours d'évaluation.

Des travaux de rénovation énergétique sont validés et seront réalisés probablement sur les vacances de février pour l'école de Sainte-Foy.

Il est question d'une évaluation Siphem sur la classe des petits-moyens.

Restauration:

Nous avons mis en application la loi Egalim et bénéficié de subventions.

À ce jour, les impayés depuis 2020, s'élèvent à 5900 €.

Nous avons effectué un deuxième nettoyage/décapage du carrelage de la cuisine du périscolaire.

Un budget RPI a été confié au personnel de la restauration pour utilisation selon les besoins.

L'inspection, nous alerte sur un retrait de poste et donc une fermeture de classe pour l'année prochaine eu égard de nos effectifs trop faibles de 17 enfants par classe.

Une discussion sera dédiée à cela en conseil syndical du RPI.

Demandes des administrés :

Différentes problématiques et demandes sont traitées au quotidien :

Conflit de voisinage, respect des réglementation diverses, errance des chiens et chats, stationnement prolongé de voiture dans le bourg, conflit de couple etc.

La démarche voisins vigilants n'a pas été retenue étant donné que nous n'avons pas de police municipale, une solidarité et sensibilisation au sein de chaque quartier s'avère préférable.

Divers:

En attente : contrôle Sogedo sur un PEI de Petit Pey, obtention d'un répétiteur Orange pour bénéficier de la Wi-Fi dans la salle des fêtes (demande du comité des fêtes).

Nous n'avons pas validé le devis pour la création d'une nouvelle Marianne. Le conseil municipal souhaite conserver l'ancien modèle sculpté.

Une anomalie sur le réseau fibre a été transmise aux intervenants du département sur le secteur du bourg.

Nous avons eu des retours très positifs de la cérémonie du 11 novembre avec la participation des élèves de la classe de la directrice d'école.

L'inauguration des locaux de la nouvelle mairie a été suivie d'un lunch participatif et convivial.

La préparation des paniers pour les anciens est en cours, suite à la livraison de l'ESAT. Nous attendons la livraison des chocolats commandés suite à la proposition de l'association des parents d'élèves.

La date de la galette est fixée au 11 janvier à 16h.

Nous votons la motion proposée par l'AMG intitulée « Les maires et les présidents d'intercommunalité de la Gironde refusent d'être les variables d'ajustement du Gouvernement ».

Urbanisme:

L'enquête publique, suite aux modifications, PLUi est en cours depuis le 21 novembre jusqu'au 21 décembre.

Un CU a été demandé dans le secteur de Jaumes dans la perspective d'un dépôt de permis de construire.

Personnel communal:

Prolongation d'un an de la disponibilité pour M. Es Samti.

M Larribaud est donc renouvelé pour un an.

Le jour de solidarité a été inscrit dans la rédaction du règlement intérieur RH, la régularisation par une délibération est effectuée.

Environnement:

La distribution des bacs jaunes a été réalisée sur deux jours et une permanence le soir par les élus, 145 bacs ont été distribués.

Un atelier de compostage a été proposé.

Une permanence d'information agrivoltaïsme a été réalisée, 4 visiteurs se sont manifestés.

Associations:

AAPI - Association des parents d'élèves : nous avons proposé les catalogues de vente de chocolat au moment de la distribution des bacs jaunes et commandé pour la mairie au profit des paniers des anciens.

Le marché de Noël aura lieu le 17 décembre à 17h30 à Sainte-Foy-la-Longue

Tennis:

L'AG a eu lieu le samedi 30 novembre.

Le nettoyage du terrain de tennis a été effectué.

Les cours de yoga de l'association de gym auront lieu à la salle des fêtes pour le mois de janvier pendant la période de fermeture du château Toulouse-Lautrec.

Les lotos ont repris depuis le 26 novembre pour 11 séances à raison d'une fois par semaine en collaboration avec l'association de chasse.

Un défaut de 20 chaises a été constaté. Elles sont en cours de réparation pour soudure.

Comité des fêtes :

Stockage à revoir suite à un vol de palettes dans les locaux de l'école

L'achat de verres sera effectué par le comité des fêtes et remboursé sur subvention.

Retours sur les réunions syndicales et CDC

Fin de séance 22h30

P. GUAGNI – LE MOING C. TRÉJAUT A. CASTAGNET C. PIERRON

Représentée

D. GONCALVES A. LAURENT F. LORENZON A. MAUBARET

S. RUSCH E. SACRISPEYRE

Représentée